

Plan d'action 2015

Visant à identifier et à réduire les obstacles afin de favoriser l'intégration des personnes handicapées

OBSTACLES	RÉALISATIONS ANTÉRIEURES	ACTIONS OU MESURES ENVISAGÉES 2015	SERVICE	ÉCHÉANCIER
<u>ACCESSIBILITÉ DES LIEUX ET DES ÉDIFICES PUBLICS</u>				
<ul style="list-style-type: none"> • Certains édifices publics n'offrent pas d'accès aux personnes handicapées. • Accès difficile ou non sécuritaire pour certaines zones commerciales et lieux publics. • Différents projets de construction sont en cours. S'assurer que ces projets tiennent compte des besoins des personnes handicapées. 	<ul style="list-style-type: none"> • Construction du garage municipal avec accès aux personnes à mobilité réduite. (Ajout d'un ascenseur). • Élaboration des plans et devis de la caserne du service de la sécurité publique et de la sécurité incendie. • Construction d'un centre communautaire et d'une bibliothèque accessible aux personnes handicapées. • Déménagement du service des loisirs au centre communautaire le rendant ainsi accessible. • Déplacement des séances publiques du conseil de l'hôtel de ville au centre communautaire les rendant accessibles. • Construction d'une rampe d'accès pour personnes à mobilité réduite à l'hôtel de ville afin de donner accès à la salle de réunion. • Déménagement du service des infrastructures et du service de l'urbanisme au centre professionnel les rendant ainsi plus accessible aux personnes à mobilité réduite. • Les électeurs incapables de se déplacer pour des raisons d'invalidité ont pu faire une demande afin de voter à leur domicile. Un plan de communication a d'ailleurs été préparé afin de rejoindre le plus d'électeur possible. 	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer l'accessibilité au parc St-Robert ainsi qu'au parc Westwood. • S'assurer que le nouveau terrain de soccer synthétique soit accessible. Prendre les mesures nécessaires s'il y a lieu. • Identifier les différents édifices municipaux qui n'ont pas de dispositifs d'ouverture automatique des portes. • Élaboration des plans et devis de l'hôtel de ville tenant compte des besoins spécifiques des personnes handicapées. • Construction d'une nouvelle caserne accessible aux personnes handicapées 	<p>SATI</p> <p>SATI</p> <p>SATI</p> <p>SATI</p> <p>SATI</p>	<p>Mai 2015</p> <p>Juin 2015</p> <p>Décembre 2015</p> <p>Avril 2015</p> <p>Décembre 2015</p>

Plan d'action 2015

Visant à identifier et à réduire les obstacles afin de favoriser l'intégration des personnes handicapées

OBSTACLES	RÉALISATIONS ANTÉRIEURES	ACTIONS OU MESURES ENVISAGÉES 2015	SERVICE	ÉCHÉANCIER
SÉCURITÉ PUBLIQUE				
<ul style="list-style-type: none"> • La mise à jour des inscriptions au registre des lieux de résidence des personnes à mobilité réduite est difficile. • Difficulté d'utiliser ce registre dans le cadre de la mise à jour du plan de mesures d'urgence 	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place du registre en 2006. La promotion de ce registre se fait via le bulletin Liaisons et lors de la réalisation du programme de vérification des avertisseurs de fumée. • La sollicitation pour l'inscription au registre des lieux de résidence, de séjour ou de travail des personnes à mobilité réduite s'est poursuivie. La totalité des secteurs résidentiels ont été visités. Ces informations sont utilisées par le service de sécurité incendie lors d'intervention d'urgence. • Fusionner les informations contenues dans le registre des personnes à mobilité réduite dans le logiciel première ligne. 	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre la sollicitation de porte à porte lors de l'inspection des avertisseurs de fumée. • Adapter le plan de mesures d'urgence en fonction des informations contenues au registre. Inclure dans le logiciel CAUCA les informations contenues dans le registre • Mise à jour des informations contenues au registre précité par le Service de la sécurité publique et de la sécurité incendie. 	<p>SSPSI</p> <p>SSPSI</p> <p>SSPSI</p>	<p>Septembre 2015</p> <p>Mai 2015</p> <p>Septembre 2015</p>

Plan d'action 2015
Visant à identifier et à réduire les obstacles afin de favoriser l'intégration des personnes handicapées

OBSTACLES	RÉALISATIONS ANTÉRIEURES	ACTIONS OU MESURES ENVISAGÉES 2015	SERVICE	ÉCHÉANCIER
<u>TRANSPORT, CIRCULATION ET STATIONNEMENT</u>				
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Dans certains parcs, aucun espace de stationnement n'est aménagé pour les personnes handicapées. ▪ Certains passages pour piéton sont mal aménagés et dangereux 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Cotisation financière au transport adapté TRANSPORT SOLEIL INC. (quote-part). ▪ Mise à jour du programme de réfection des sections de trottoirs aux intersections (afin de les munir de descente donnant accès aux personnes en fauteuil roulant). ▪ Aménagement de plusieurs cases de stationnement / édifices municipaux. ▪ Tous les trottoirs nouvellement aménagés ou restaurés sont munis d'une descente. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Publiciser et assurer la visibilité du transport adapté par le biais du site WEB de la Ville et du bulletin Liaisons. 	Comm.	En continue
		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Maintenir la cotisation financière au transport adapté Transport Soleil Inc. 	Dir.générale	2015
		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Construction et aménagement de plusieurs cases de stationnement pour personne à mobilité réduite pour l'ensemble des nouveaux édifices municipaux. 	SATI	2015
		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Modifier si nécessaire et aménager des passages pour piéton. 	SATI	Septembre 2015
		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Aménager le stationnement du parc Westwood avec des cases de stationnement pour personnes à mobilité réduite. 	SATI	Juin 2015
		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Installer à la demande des parents d'enfants sourds, des pictogrammes près de leur résidence afin de sensibiliser les automobilistes. 	SATI	En continue
<u>COMMUNICATIONS</u>				
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Il n'y a pas de mécanisme de consultation des personnes handicapées sur le territoire de Saint-Lazare 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Un sondage afin de connaître les préoccupations et besoins des personnes handicapées a été élaboré. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Terminer l'analyse des données recueillies suite à la consultation publique. 	Comm.	Février 2015

Plan d'action 2015
Visant à identifier et à réduire les obstacles afin de favoriser l'intégration des personnes handicapées

OBSTACLES	RÉALISATIONS ANTÉRIEURES	ACTIONS OU MESURES ENVISAGÉES 2015	SERVICE	ÉCHÉANCIER
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Aucun système de communication téléphonique (appareils ATS) n'est offert dans les édifices municipaux ▪ Le site WEB de la ville ne tient pas compte des différentes règles d'accessibilité du WEB afin de faciliter l'utilisation par les personnes ayant divers type d'incapacité 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Une rencontre de consultation avec les personnes handicapées a eu lieu afin de discuter avec eux de leur besoins et préoccupations. ▪ Consulter les associations des personnes handicapées lors de l'élaboration de politiques ou projets majeurs de la ville ayant une incidence sur les services offerts à ses citoyens. ▪ Par l'entremise du site WEB de la Ville les citoyens sont invités à prendre connaissance du plan d'action adopté par le conseil 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mettre à jour le plan d'action suite aux différentes suggestions obtenues. ▪ Souligner la semaine Québécoise des personnes handicapées par des communiqués dans les journaux. ▪ Sensibiliser les différents commerces à rendre plus accessible leurs installations. ▪ Faire les démarches afin de connaître les coûts d'installation d'un système de communication téléphonique ATS 	<p>Dir.générale</p> <p>Comm.</p> <p>Comm.</p> <p>Informatique</p>	<p>2015</p> <p>2015</p> <p>2015</p> <p>2015</p>
		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Poursuite de l'élaboration d'une politique familiale et de l'obtention de la désignation « municipalité amie des aînés (MADA) ». Dans ce contexte, la situation des personnes handicapées est prise en compte aux fins de leur intégration dans la communauté. 	<p>Comm.</p>	<p>2015</p>
<u>LOISIRS ET VIE COMMUNAUTAIRE</u>				
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Il y a lieu de se concerter au niveau régional afin d'offrir une plus grande variété de services au niveau des camps de jour. ▪ Il n'y a pas de modules adaptés dans les parcs. ▪ Il n'y a pas de postes informatiques dotés d'un logiciel d'aide à la lecture à la 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La bibliothèque offre le prêt de livres numériques. Ce type de document peut répondre aux besoins des personnes présentant un handicap. ▪ Ajout à la bibliothèque, d'une collection de films avec description narrative, une collection de livres lus et une collection de livres à gros caractères. ▪ Le programme d'accès aux camps de jour a été bonifié. Le nombre de moniteurs embauchés est en fonction des demandes reçues. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Poursuivre la bonification des collections de la bibliothèque qui peuvent répondre aux besoins des personnes handicapées notamment les livres en gros caractères et les livres sonores. ▪ Poursuivre le programme d'achat de livre numérique. ▪ Analyser la possibilité de faire l'acquisition d'un logiciel d'aide à la lecture pour les personnes ayant une déficience visuelle. ▪ Installer un poste informatique à la bibliothèque adapté pour les personnes handicapées. 	<p>SLVC</p> <p>SLVC</p> <p>SLVC</p> <p>SLVC</p>	<p>En continue</p> <p>En continue</p> <p>Mars 2015</p> <p>Mai 2015</p>

Plan d'action 2015
Visant à identifier et à réduire les obstacles afin de favoriser l'intégration des personnes handicapées

OBSTACLES	RÉALISATIONS ANTÉRIEURES	ACTIONS OU MESURES ENVISAGÉES 2015	SERVICE	ÉCHÉANCIER
bibliothèque.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Lors d'évènements, des toilettes portatives pour handicapées sont louées. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Assurer l'application des normes d'aménagement des parcs et espaces verts en apportant des correctifs aux entrées clôturées afin de faciliter l'accès aux fauteuils roulants et aux poussettes pour les enfants. Effectuer l'inventaire des parcs. ▪ Faire la recherche en vue de l'acquisition de modules de jeux adaptés. ▪ Lors des évènements, prévoir une zone spéciale pour les fauteuils roulants tant pour les spectacles intérieurs qu'extérieurs. ▪ Faire l'achat de chaise roulante afin de permettre un accès plus facile à la base de plein-air ▪ Analyser la possibilité de faire l'achat de luges pour les personnes handicapées afin de leur donner accès aux activités hivernales à la base de plein-air ▪ Analyser la possibilité de faire l'acquisition d'une chaise assistée pour accès à la piscine de la Base de plein air. 	SLVC	Janvier 2015
			SLVC	2015
			SLVC	En continue
			SLVC	Mars 2015
			SLVC	Janvier 2015
			SLVC	Avril 2015
		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Faire l'achat de 20 tapis 4X6 pour les sentiers extérieurs afin de faciliter les déplacements lors des évènements (Conférences, etc) 	Comm	Mai 2015
		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Faire l'achat de vestes de flottaison adaptées 	SLVC	Mai 2015